

La mare de bouillon : [suite]

Autor(en): **Laurence, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **16 (1878)**

Heft 31 [i.e. 32]

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La mare de bouillon.

II

Henriette était la fille d'un pauvre cultivateur qui n'élevait pas sans peine ses quatre enfants. Cependant l'aîné de ses fils — qui venait d'amener un bon numéro à la conscription, — était un rude travailleur. Il faisait de l'ouvrage pour deux afin d'obtenir du père que la sœur n'irait point aux champs brunir son teint plus blanc que le lait des vaches et qu'elle ne gâterait point ses mains fines à travailler la terre.

C'eût été pitié en effet d'exposer à l'ardent soleil ou aux rudesses de la bise les traits si parfaits d'Henriette : sa bouche mignonne, qui souriait si gentiment en montrant des dents blanches comme celles d'un jeune chien, son nez droit et fin et ses longs grands yeux bleus, que frangeaient des cils noirs, bien qu'elle eût les cheveux châtain-clair. Ah ! la nature s'était plu à parer de toutes les beautés cette fille cachée au fond d'un tout petit village ! Ses cheveux mêmes étaient les plus beaux du monde : longs, épais, fins ! Elle savait les relever à la mode des demoiselles de la ville. Ils tombaient en grosses nattes sur sa nuque élégante, se levant en frisettes piquantes au-dessus de son front pur.

— Le malheur, disait le père Pilon en haussant les épaules, c'est que Justin fait partager ses idées à sa mère ainsi qu'à ses deux frères ; ils marcheraient tous à quatre pattes devant mademoiselle ! »

— Oh ! père, répliquait Justin, tu ne voudrais pas obliger cette taille charmante à se courber pour sarcler des herbes, pour jeter dans les sillons ouverts des semences ou des morceaux œillés de pommes de terre !

— Mais Henriette travaille et travaille beaucoup ! se récriait alors Mme Pilon. Qui est-ce qui fait nos coiffes et nos robes ? Qui est-ce qui blanchit et repasse le linge fin ?

Ainsi admonesté, le bonhomme se taisait. Que pouvait-il en effet, contre toute la famille liguée contre lui ?

Cependant Henriette et son amoureux causaient avec animation tout en marchant le long de la berge, la jolie tête de la jeune fille protégée contre le soleil par une ombrelle en coton égru que le dévoué Justin lui avait rapportée de Granville.

— Je me sens fou quand je pense à ce monsieur, disait Georges.

Tu as tort. Il ne m'a jamais rien dit que toute fille honnête ne puisse entendre.

— Mais enfin que vient faire ici, au fond de ce pauvre village et chez des paysans, ce grand seigneur habillé de drap fin ?

— Il vient voir mes parents donc ! Il a connu maman autrefois. Je t'assure que ce monsieur est tout à fait aimable et bien élevé.

Georges pâlit affreusement.

— Je comprends, dit-il d'une voix sourde, tu ne serais pas fâchée de te marier à la ville ni d'être une dame ! aussi bien quand on est jolie comme tu l'es, on aimerait à être admirée par beaucoup de monde. Rien de plus juste. Ce beau monsieur d'ailleurs, avec ses airs de prince et sa brillante toilette, te plairait mieux que moi qui porte parfois des blouses !

Elle l'éblouit d'un regard.

— Ces blouses te vont si bien, mon Georges, dit-elle, quand tu pousses la charrue ou que tu tiens ta grande faux devant laquelle tombent les longues herbes de la prairie ou les épis dorés du blé ! Vrai ! tu t'amuses à me répéter que je suis belle, mais je te trouve beau aussi, toi !

Il se laissait convaincre.

(A suivre)

Les Anglais ont lestement mis la main sur l'île de Chypre. Sitôt l'accord avec la Turquie signé, les régiments qui attendaient à Malte, sac au dos, sont partis, et il y a longtemps déjà qu'ils ont occupé l'île et salué les couleurs anglaises arborées sur les

monuments. Mais ce que j'admire surtout, c'est l'invasion civile, l'invasion des particuliers. Les journaux anglais nous donnent, à ce sujet, des détails bien curieux. L'annexion était à peine connue dans la cité de Londres depuis quelques heures, que déjà tout un monde de marchands, d'industriels, d'ingénieurs, de fabricants, de médecins, d'agriculteurs, filait sur l'île de Chypre. En vingt-quatre heures, tous ces gens-là avaient pris leur parti, ramassé leur argent, acheté leurs marchandises, passé leurs traités, bouclé leurs malles, dit adieu à leurs familles, réglé même leurs affaires de conscience, et en route pour l'Angleterre nouvelle ! Je gagerais qu'il y a déjà à Chypre une demi-douzaine de maisons de commerce toutes prêtes à nous vendre, avec une marque authentique déposée au tribunal de commerce, du vieux vin de Chypre qu'on fera venir de Cete, en attendant que les vignes aient repoussé dans l'île.

Une société venait de perdre un de ses membres. Tous sont convoqués pour accompagner à sa dernière demeure cet ami regretté. Le président était chargé de dire quelques mots sur la tombe et d'exprimer les regrets de tous. Au moment de prendre la parole, il s'avance, mais dominé par l'émotion, il ne peut prononcer son discours et dit : « Cher ami, adieu... porte-toi bien ? »

Une de ces petites mendiantes des environs de Lausanne, qui s'habituent fort bien à cette vie errante et paresseuse, dans laquelle de coupables parents poussent leurs enfants, heurtait l'autre jour à la porte d'un négociant de notre ville, pour demander l'aumône. La cuisinière, qui avait son rôti sur le feu, vient ouvrir à la hâte et dit vivement :

« On ne donne pas à la porte. »

Sans se déconcerter, la petite fille d'Epalinges la regarde en demandant d'un ton à la fois plaintif et méchant :

« Et à la fenêtre, mademoiselle ? »

La livraison d'août de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants : — L'influence sociale du Christianisme, par M. Ernest Naville. — Abdul Massih, nouvelle orientale, par M. Aug. Glardon. — La paix de Berlin, par M. E. Tallichet. — Les Origines de la France contemporaine, par M. Fréd. Baille. — Croquis de la Camargue, par M. Eug. Burnand. — VARIÉTÉS : Un excellent exemple, par M. E. Javelle. — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez George Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Papier nappé, pour tables de cantines. — Cartes de visites, têtes de lettres et enveloppes avec raison de commerce. — Fournitures de bureaux et d'écoles. — Registres, copies de lettres et presses à copier.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.